

# INFO-TRAVAUX



## Travaux publics | Public Works

250, avenue Bedbrook, Montréal-Ouest (Québec) H4X 1S1  
250 Bedbrook Avenue, Montreal West, Quebec H4X 1S1

☎ (514) 485-8597

☎ (514) 484-4589

✉ travauxpublics@montreal-ouest.ca  
publicworks@montreal-west.ca

Le 26 mai 2026

## TRAVAUX À VENIR : RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE COURTNEY Juin à août 2026

Dans le cadre du programme de renouvellement des infrastructures 2026, la Ville de Montréal Ouest procédera à la reconstruction de la promenade Courtney, entre l'avenue Ballantyne S. et le cul-de-sac, ainsi que sur le terrain municipal entre Courtney et Ronald. Les travaux débuteront dès le 1<sup>er</sup> juin 2026.

Ce projet s'inscrit dans nos efforts continus visant à maintenir des infrastructures sécuritaires, fiables et modernes. Le présent document a pour objectif de vous informer de la nature des travaux, de l'échéancier provisoire ainsi que des répercussions qu'ils auront sur les résidents du secteur.

Une séance d'information présentant les détails du projet et ses impacts a été tenue la semaine dernière avec les résidents de Courtney.

### Portée des travaux

La reconstruction de la promenade Courtney comprendra les travaux suivants :

- Reconstruction de la fondation et de la chaussée
- Remplacement et réhabilitation des conduites d'égouts et d'aqueduc
- Remplacement des trottoirs



### Échéancier

La durée des travaux est estimée à environ 13 semaines et se déroulera selon l'échéancier suivant :

- Début de la mobilisation du chantier : 1<sup>er</sup> juin 2026
- Début des travaux majeurs : semaine du 8 juin 2026
- Fin des travaux: fin août 2026



Veillez noter que l'échéancier peut être modifié en raison des conditions météorologiques ou de circonstances imprévues.

### Heures de travail

Les travaux auront généralement lieu du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Certains travaux pourraient se dérouler les fins de semaine ou en dehors de ces heures, au besoin.

### **Pendant les travaux : à quoi s'attendre**

#### Impacts généraux

Les résidents peuvent s'attendre à :

- Du bruit et des vibrations causés par les équipements de construction
- De la poussière et des débris temporaires
- Une augmentation de la circulation de véhicules de chantier

L'entrepreneur prendra des mesures afin de minimiser les perturbations dans la mesure du possible.

#### Circulation et accès

Étant donné que la promenade Courtney se termine en cul-de-sac, il n'existe aucun accès alternatif pour les véhicules lorsqu'un tronçon de la rue est fermé, ce qui représente un défi particulier pour ce projet. Par conséquent, une portion de la rue devra être fermée à la circulation automobile pendant une période plus longue que celle normalement requise pour ce type de travaux.

- L'accès aux entrées privées pourra être temporairement restreint à certaines étapes du chantier. Une fermeture complète de la rue est prévue pour une durée approximative de trois semaines durant les travaux dans le cul-de-sac.
- L'accès piétonnier sera maintenu en tout temps.
- Les véhicules d'urgence auront accès pendant toute la durée des travaux.

Les résidents sont priés de respecter toute la signalisation en place et les détours pendant la durée des travaux.

#### Stationnement

À certains moments pendant les travaux, l'accès à votre entrée privée ne sera pas possible. Les résidents pourront stationner leur véhicule dans les rues adjacentes (Brynmor, Westland et Ballantyne S.), sous réserve des conditions suivantes :

- Stationner uniquement du côté désigné de la rue



- Ne pas obstruer les bornes-fontaines, les entrées privées ou les intersections

La sécurité publique a été avisée de cette situation. Veuillez respecter la signalisation temporaire d'interdiction de stationnement installée sur votre rue. Les véhicules qui nuisent aux activités de construction pourraient recevoir une contravention ou être remorqués.

### Collecte des matières résiduelles

La collecte des déchets, du recyclage et des matières organiques se poursuivra pendant les travaux.

Afin d'assurer la collecte :

- Tous les bacs doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h les jours de collecte
- L'entrepreneur identifiera chaque bac afin de s'assurer qu'il soit retourné à la bonne adresse. Veuillez ne pas retirer ces identifications avant la fin des travaux.

### **Eau potable**

Un réseau d'aqueduc temporaire sera installé afin de maintenir l'approvisionnement en eau potable pendant les travaux. Il est demandé aux résidents de :

- Éviter tout contact avec les conduites d'eau temporaires en tout temps
- Ne pas déplacer ni manipuler l'installation, car cela pourrait perturber le service

Si vous éprouvez des problèmes avec votre service d'eau, veuillez communiquer avec :

**Salv-eau à 514-889-8700 (24 heures sur 24 / 7 jours sur 7)**

L'entrepreneur est responsable du système d'eau temporaire. Veuillez adresser toute préoccupation concernant l'eau à Salv-eau plutôt que de communiquer avec la Sécurité publique ou les Travaux publics.

### Absence prolongée

Si vous prévoyez être absent de votre domicile pendant une période prolongée durant les travaux, veuillez communiquer avec le service des travaux publics afin de prendre les dispositions nécessaires pour votre service d'eau temporaire.



## **Interruptions possibles du service d'eau**

Les interruptions planifiées du service d'eau seront communiquées au moins 24 heures à l'avance, sauf en cas d'urgence (p. ex. bris d'aqueduc).

Le système d'alerte de la Ville sera utilisé pour aviser les résidents concernés en cas d'urgence. Un nouveau système d'alerte remplaçant CodeRED sera lancé le 28 mai. Veuillez-vous inscrire à l'adresse suivante : [alertes.montreal-ouest.ca](https://alertes.montreal-ouest.ca).

L'entrepreneur a reçu comme directive de minimiser les interruptions du service d'eau dans la mesure du possible.

## **Système d'irrigation**

Les résidents possédant un système d'irrigation souterrain doivent prendre les précautions suivantes :

- Indiquer clairement l'emplacement de toutes les têtes d'arrosage et des conduites souterraines à l'aide de fanions
- S'assurer que les repères sont bien visibles avant le début des travaux

Ces mesures permettront de prévenir les dommages pendant les travaux. Les résidents doivent également informer le service des travaux publics à l'avance s'ils possèdent un système d'irrigation.

## **Raccordements privés aux réseaux d'égout et d'aqueduc**

Les règlements municipaux stipulent que le propriétaire est responsable de l'ensemble du branchement d'égout, depuis le bâtiment jusqu'à son raccordement au réseau municipal.

Toutefois, dans le cadre de ce projet, la Ville prendra en charge le coût d'installation de nouveaux branchements d'égout entre la conduite principale et la limite de propriété. Ces nouveaux branchements seront raccordés aux installations privées existantes de chaque propriété.

## Permis et travaux privés

Si vous prévoyez remplacer la portion privée de votre branchement d'égout et/ou de conduite d'eau, vous devez obtenir un permis avant d'entreprendre les travaux. Les demandes de permis peuvent être soumises en ligne. Les documents suivants sont requis :

- Un certificat de localisation
- Des photos de l'état existant
- Une description détaillée des travaux proposés
- Une estimation des coûts
- Un formulaire de demande de permis dûment rempli



Veillez noter que toute modification de la taille ou de la configuration d'une entrée privée nécessite également l'obtention d'un permis.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le service d'Urbanisme de la Ville au (514) 481-4858.

### **Réfection des lieux**

Des photos et des vidéos seront prises le 27 mai afin de documenter l'état des propriétés privées avant le début des travaux. Bien que tous les efforts soient déployés pour limiter les impacts, certains dommages mineurs peuvent être difficiles à éviter pendant les travaux. Cette documentation permettra d'identifier adéquatement les zones touchées et d'assurer leur remise en état une fois le projet terminé. Les réparations seront effectuées pour les dommages directement attribuables aux travaux.

### **Demandes spéciales**

Veillez communiquer avec le service des travaux publics dès que possible si vous avez des demandes particulières (p. ex. événements spéciaux, travaux de rénovation majeurs, besoins d'accès spécifiques à votre propriété, déménagement, etc.). La Ville fera de son mieux pour répondre à toutes les demandes raisonnables.

### **Gestion du projet**

Un représentant mandaté par la Ville, provenant de la firme de génie Avizo Experts Conseil Inc., sera présent en tout temps sur le chantier.

Vous pouvez communiquer avec le service des travaux publics par téléphone ou par courriel pendant les heures d'ouverture afin d'être mis en contact avec le chargé de projet, Philippe Dubois.

En cas d'urgence exceptionnelle liée au projet de construction en dehors des heures d'ouverture régulières, veuillez communiquer avec le service de répartition au 514-630-1234 pour obtenir de l'aide, ou composer le 911 pour les services d'urgence.

### **Coordonnées**

- **Travaux publics: 514-485-8597**  
Pour toute demande pendant les heures d'ouverture (du lundi au jeudi, de 7 h 30 à 16 h 30, et le vendredi, de 7 h 30 à 15 h 30)
- **Répartition de la sécurité publique: 514-630-1234**  
En cas de situation d'urgence exceptionnelle en lien avec le projet de construction, survenant en dehors des heures normales de travail



- **Salv-eau : 514-889-8700**

Pour toute urgence ou question concernant le système d'aqueduc temporaire

### **Mises à jour du projet**

Les nouvelles informations concernant le projet seront communiquées sur le site Web de la Ville à l'adresse suivante : <https://montreal-ouest.ca/fr/infrastructure/>. Les résidents recevront également un préavis de tout changement important susceptible d'affecter la circulation, le stationnement ou les interruptions de service.

Comme pour tout projet de cette envergure, des inconvénients temporaires sont inévitables. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension, et sommes convaincus que les avantages à long terme l'emporteront largement sur les perturbations à court terme.

Pour toute question, nous vous invitons à utiliser le formulaire Nous joindre > Travaux publics sur notre site Web à l'adresse : <https://montreal-ouest.ca/fr/notre-ville/nous-joindre/>.